

FORTES CHALEURS : LE FIL INFO DE LA VILLE

Nous vous informons que Chanteloup-les-Vignes est placée en vigilance rouge canicule à compter de ce vendredi 10 juillet, 12h. Cette page est mise à jour au fil des décisions de la Ville.



Vendredi 10 juillet - 12h00 : Passage en vigilance rouge

Météo-France place les Yvelines en vigilance rouge canicule. La Ville adapte l'ensemble de ses services et rappelle les consignes de prudence : restez à l'abri de la chaleur aux heures les plus chaudes, hydratez-vous régulièrement, prenez des nouvelles de vos voisins isolés.

Le plan canicule du CCAS est réactivé

Le Centre Communal d'Action Sociale réactive son dispositif de veille. Les personnes inscrites au registre canicule font l'objet d'un appel régulier des agents du CCAS pendant toute la durée de l'alerte.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Le registre est ouvert aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux personnes en situation de handicap. L'inscription est gratuite, volontaire et se fait auprès du CCAS. Vous pouvez également inscrire un proche ou signaler un voisin isolé. <https://chanteloup-les-vignes.fr/registre-canicule-inscrivez-vous>

Manifestations sportives interdites

Par arrêté préfectoral, toutes les manifestations sportives sont interdites sur le territoire de la Ville jusqu'à la levée de la vigilance rouge.

Salle de musculation : horaires resserrés

Dès aujourd'hui, la salle de musculation vous accueille de **7h à 14h**. Fermeture au-delà.

Les horaires de la mairie la semaine prochaine

L'accueil de l'Hôtel de Ville fonctionne selon les modalités suivantes :

- **Lundi 13 juillet** : fermé
- **Mardi 14 juillet** : férié
- **Mercredi 15 juillet** : 8h - 14h en continu
- **Jedi 16 juillet** : 8h - 14h en continu
- **Vendredi 17 juillet** : 8h - 14h en continu

Du mercredi au vendredi, une permanence téléphonique reste assurée **jusqu'à 17h** après la fermeture de l'accueil.